

## Procédures d'accès

### **Dispositions générales :**

L'accès à la Zone Franche d'exportation de Tanger est soumis à l'autorisation préalable de TFZ et régi par le règlement intérieur de la Zone Franche d'exportation de Tanger notamment les articles 56 et 57.

Une application « Gate Access » est mise à la disposition des entreprises installées en ZF. Cette application est accessible via le lien : [www.gateaccess.ma](http://www.gateaccess.ma), en utilisant un login et un mot de passe délivré par TFZ.

### **Accès des visiteurs :**

Le demandeur remplit le formulaire sur Gate Access, la demande d'autorisation s'affiche au service de gestion d'accès. Le(s) visiteur(s) est/sont alors autorisé(s) à rentrer en ZF.

### **Accès des employés d'entreprises installées en ZF :**

Les entreprises installées en ZF remplissent les demandes de badges de leurs personnels sur Gate Access, les badges sont remis par TFZ.

### **Tous les badges sont nominatifs**

### **Accès des véhicules :**

Les véhicules légers et les véhicules de transport du personnel passent par la porte EST ([GATE I](#))

Les camions de marchandises et tout engins de chantiers passent par la porte SUD ([GATE II](#))

Tous les véhicules doivent avoir un macaron visible sur le pare brise.

## Service gestion des flux

- Transit des marchandises, matériels, camions et engins de chantier
- Traitement des demandes de badges et macarons
- Confection des badges
- Accueil et orientation d'accès visiteurs

## Gate Access

- Disponible via le lien [www.gateaccess.ma](http://www.gateaccess.ma)
- Solution développée par TFZ
- Application web accessible depuis tout navigateur
- Sécurisée avec un login et un mot de passe
- Permet la gestion dématérialisée et on-line des accès :
  - Visites aux unités industrielles
  - Badges opérateurs
  - Flux de marchandises